

## « L'objectif : inciter à l'action concertée »

*Les mesures pro-environnementales occupent beaucoup de monde. Aux Facultés agronomiques de Gembloux – associées désormais à l'Université de Liège –, on se penche sur une étude du potentiel préventif des mesures agro-environnementales (MAE) sur la commune de Gembloux. Ce projet-étude a été confié à l'unité d'Hydrologie et Hydraulique agricole de Gembloux. Agro-Bio Tech est active, entre autres, dans les domaines de la modélisation hydrologique à l'échelle du bassin versant et la conservation des eaux et des sols. Chargé de cours et membre de cette unité, Thomas Dogot aborde les objectifs de l'étude en cours : initier des solutions concrètes afin d'inciter les communes et autres acteurs de la ruralité à faire face aux problèmes d'inondation et d'écoulement d'eaux boueuses récurrents sur cette portion de territoire.*

« Notre travail vise à orienter les prises de décision des communes confrontées à ces dommages, à établir les solutions à apporter aux riverains, évaluer les coûts d'interventions, ceux des dommages et des aménagements individuels déjà entrepris, de dresser un portrait de l'ensemble de la problématique, d'identifier les mesures de protection, le dimensionnement des bassins... Le but étant à terme de trouver

des réponses adaptées en minimisant un maximum les inondations futures », explique-t-il. Ce projet a donc pour objet la mise au point d'une méthodologie visant à limiter les dommages liés aux inondations par ruissellement et qui soit transposable aux quatorze sous-bassins versants du district hydrographique wallon dans le cadre de la Directive-cadre Inondations.

« On est situé dans une région fortement touchée par cette problématique. Au départ, la demande de l'étude émane de la commune mais s'appuie sur des travaux réalisés antérieurement sur le même thème. Agro-Bio Tech Gembloux en a logiquement pris les rennes. » Le ruissellement et l'écoulement des eaux boueuses touchent près de 500 ménages – uniquement des riverains en bas de bassin versant –, répartis sur un territoire de 10 mille hectares. Les frais engendrés par des dégâts matériels ont parfois atteint la somme de 50 mille euros et représentent près de 20 mille euros de frais annuels (action des services de voirie, pompiers, services de nettoyage,...). Ces solutions individuelles sont utiles mais reportent les problèmes sur le voisinage. « Suite à notre étude, trente points à problème ont été répertoriés, dont certains considérés plus prioritaires que d'autres. Les interlocuteurs

privilegiés sont tant les agriculteurs pour agir et mettre en place des MAE concrètes (tournières, bandes enherbées,...) que les communes, usant de techniques hydrauliques douces en bas de versant (mare tampon, talus infiltrant,...). Les agriculteurs sont conscients du problème et prêts à agir même si cela reste délicat de raboter leur outil de travail (utiliser la terre à d'autres fins que la production); on est forcé de travailler au cas par cas. Inciter au partenariat pour trouver la meilleure solution », poursuit-il. Si l'enquête de terrain et l'établissement de données chiffrées sont réalisés, la mise en place d'un véritable partenariat commune-riverains-agriculteurs n'en est qu'au début. « La mise en réseau et le Réseau lui-même sont des réponses efficaces. On organise des séances d'info, on sensibilise les experts, on veut pousser à l'échange de bonnes pratiques. L'étude a mis en avant seize points d'action prioritaires parmi les trente répertoriés. Le coût des travaux à effectuer pourrait s'élever à 80 mille euros par point. On apporte une évaluation concrète en vue d'établir une logique d'intervention efficace concertée. Le Réseau, dans ce cadre, favorise l'échange d'expériences, de bonnes pratiques. C'est un atout essentiel; les acteurs du réseau sont demandeurs de cela. » CQFD.



Thomas Dogot